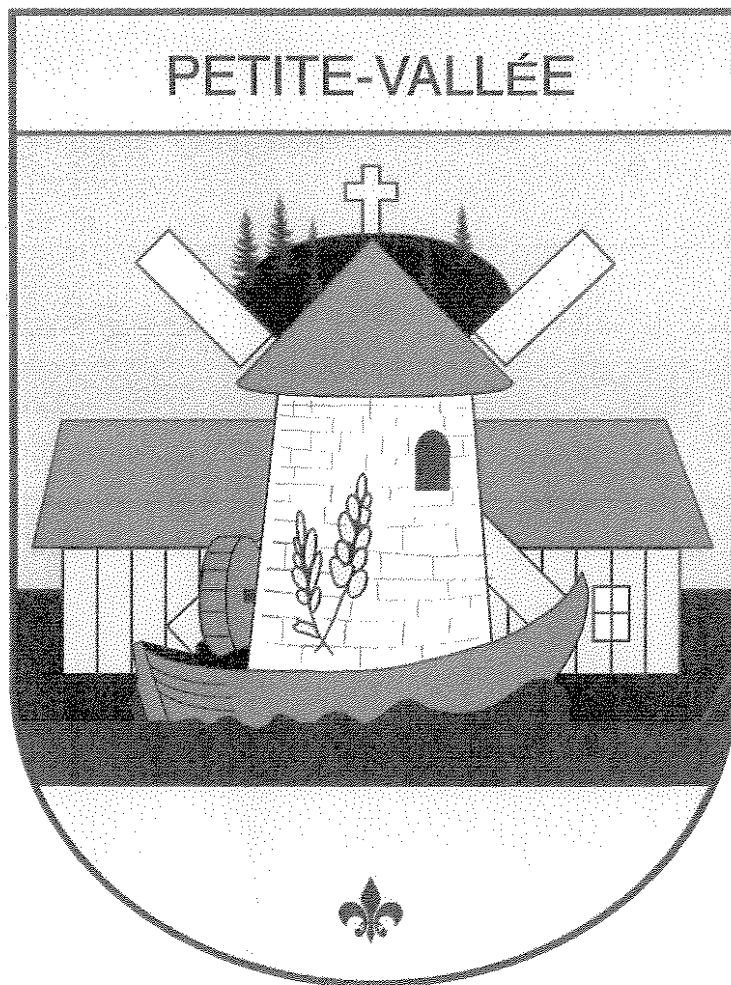


# PROJET ÉOLIEN MONTAGNE SÈCHE PETITE-VALLÉE



## TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation municipalité.
2. Intérêt de la municipalité par ce projet.
3. Acceptation par le milieu du projet.
4. Réglementation municipale.
5. Pourvoirie Beauséjour.
6. Retombée économique.
7. Suggestions face au projet.

## PRÉSENTATION MUNICIPALITÉ

Bonjour M. le Président,

Mon nom est Noël-Marie Clavet. J'occupe un poste au sein du conseil municipal depuis près de 25 ans dont 18 ans comme maire.

Petite-Vallée est une petite municipalité avec une population de 190 habitants sur un territoire de 5 Km le long du littoral.

L'économie du village repose principalement sur le développement culturel, le développement touristique et la forêt.

Budget annuel de 190,000\$

## INTÉRÊT DU PROJET

Il y a quelque temps, la Gaspésie et la MRC de Matane se voyaient attribuer par le gouvernement du Québec le développement éolien comme créneau d'excellence. La région s'est dotée d'un technocentre éolien ayant comme mandat de superviser et supporter les entrepreneurs intéressés à développer le créneau éolien sur notre territoire.

Depuis le projet de 3 CI de Murdochville il y a quelques années, beaucoup de travail a été fait, afin de s'assurer que le développement éolien ne soit pas un développement anarchique.

Les municipalités se sont dotées d'une réglementation protectrice.

Le territoire concerné s'est assuré d'avoir un maximum de retombée économique et je pense que la mission est accomplie, car aujourd'hui sur le territoire, il se fait de la recherche, du développement et surtout de la fabrication de composantes, dont plusieurs centaines d'emplois sont reliés directement. Pour ces raisons la municipalité de Petite-Vallée supporte le développement éolien sur son territoire, car il s'intègre très bien à l'intérieur d'une diversification économique.

## ACCEPTATION PAR LE MILIEU DU PROJET

Vous comprendrez M. le Président, qu'il y a quelques résistances au projet éolien sur notre territoire, mais cela est normal.

Tout comme les autres municipalités, le projet de décentralisation enclenché par le gouvernement du Québec touche Petite-Vallée. On a qu'à penser au P.G.M.R., schéma en sécurité incendie, gestion des cours d'eau, etc.

Ce qui nous amène des dépenses additionnelles à chaque année. Afin de rencontrer nos obligations municipales, nous nous devons de diversifier les sources de revenus afin d'équilibrer notre budget et le parc éolien de la montagne sèche est presque une planche de salut, car sur 20 ans, c'est presque  $\frac{3}{4}$  de millions de dollars, qui vont entrer dans les coffres de la municipalité.

Pour cette raison presque l'ensemble de la population est favorable au projet et aussi parce qu'il est situé sur le 2<sup>ième</sup> Rang au sud-est du village, donc presque pas d'impact négatif sur le quotidien des gens.

## REGLEMENTATION MUNICIPALE

M. le Président,

Après que la municipalité de Petite-Vallée eut entendue parler pour la première fois du parc éolien sur son territoire, immédiatement une question a été posée. Est-ce que nous sommes prêts?. La réponse a été non.

Aujourd'hui 1 ans plus tard , le conseil municipal a travaillé sur une réglementation qui a comme objectif de protéger dans la mesure du possible tous ses sites d'intérêts sur notre territoire.

Ce soir, je peux vous affirmer que nous avons comme outils de travail une très bonne réglementation qui assure un développement harmonieux sur notre territoire.

Une copie de le réglementation vous a été déposée.

## POURVOIRIE BEAUSÉJOUR

M. le Président,

Je tenais à vous entretenir quelques minutes sur les discussions qui se sont passées entre les gens de la Pourvoirie et le conseil municipal.

Je tenais à vous informer que dès la première rencontre avec le promoteur, les propriétaires de la pourvoirie ont été invités à se joindre au conseil municipal afin d'entamer les discussions, avec comme objectif de trouver des solutions pour que le projet se réalise de façon harmonieuse.

Une recommandation a émergée de cette rencontre, et c'était celle de déplacer les éoliennes 2 et 15 et les autres je suis capable de vivre avec disait un des propriétaires.

Un peu plus tard, on informait le conseil municipal que la position avait changée. Les propriétaires de la pourvoirie ne voulait plus avoir aucune éolienne dans leur champ de vision, et la seule explication était la crainte de voir baisser la valeur marchande du domaine, car nous savons tous que la pourvoirie est présentement en vente sur internet depuis 5 ans.

Quant a l'influence touristique, j'ai pris quelques informations auprès des gens de Murdochville et le parc éolien chez eux est

devenu un attrait touristique qui influence positivement le développement du lac York, sur leur territoire.

J'aimerais aussi vous mentionner qu'après avoir vu toutes les coupes à blanc dans le secteur, une éolienne c'est merveilleux.



## RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

M. le Président,

Comme il a été démontré par le promoteur du parc éolien, il y aura d'importantes retombées économiques lors de la réalisation du projet pour Petite-Vallée, Cloridorme et Grande-Vallée.

Tous les commerces du secteur ont hâte car ils savent très bien qu'il vont pouvoir prolonger la saison touristique afin d'accommoder tous les travailleurs dans le secteur. Les preuves sont faites M. le Président, partout où il y a de la construction d'un parc éolien, les retombées sont très significatives. On a qu'à penser à Murdochville où la relance de cette ville a débutée par la construction des parcs éoliens.

## SUGGESTIONS FACE AU PROJET

M. le Président,

À ce moment-ci, je me doit d'y aller de quelques suggestions. Je vous suggère de recommander à tous les ministères concernés d'aller de l'avant avec le projet de parc éolien de la montagne sèche.

1. Parce que le corridor visuel de la 132 est protégé
2. La réglementation municipale est respectée
3. Un beau projet de diversification économique
4. Un projet qui diversifie les revenus municipaux
5. Un projet qui d'après moi n'aura aucune incidence négative sur le développement touristique de la Pourvoirie Beauséjour s'il y a développement.

M . le Président,

Aujourd'hui nous sommes à la 3<sup>ième</sup> vague de parc éolien.

1. Vague Murdochville où un promoteur s'est installer sans offrir aucune redevance à la ville.
2. Vague du 1<sup>er</sup> 1000 mégawatt ou le promoteur offre sur une base volontaire 1000\$ du mégawatt installé.
3. Vague du 2<sup>ième</sup> 1000 mégawatt ou le promoteur offre jusqu'au delà du 2500\$ du mégawatt sur une base volontaire.

Donc avec toutes les offres très différentes d'une vague à l'autre, je vous suggère qu'il y ait une redevance de 2000\$ du mégawatt, versée sur une base obligatoire et non sur une base facultative, cela évitera des déchirements entre certaines communautés.

En conclusion, M. le Président,

Je vous confirme que le projet du parc éolien de la montagne sèche sur le territoire de Petite-Vallée, c'est oui.

Merci.

p

Noël-Marie Clavet,  
Maire de Petite-Vallée

MÉMOIRE DÉPOSÉ

PAR

NOËL-MARIE CLAVET, MAIRE

PÉTITE-VALLÉE